

Rapport d'activité 2017 des Services Petite Enfance Communauté de Communes du Pays de Lure

1. Crèche Croque Soleil + Crèche Roland Genevois
2. Lieu d'Accueil Enfants/Parents
3. Relais Assistants Maternels
4. Relais Assistants Maternels itinérant

1. Crèche Croque Soleil / Crèche Roland Genevois

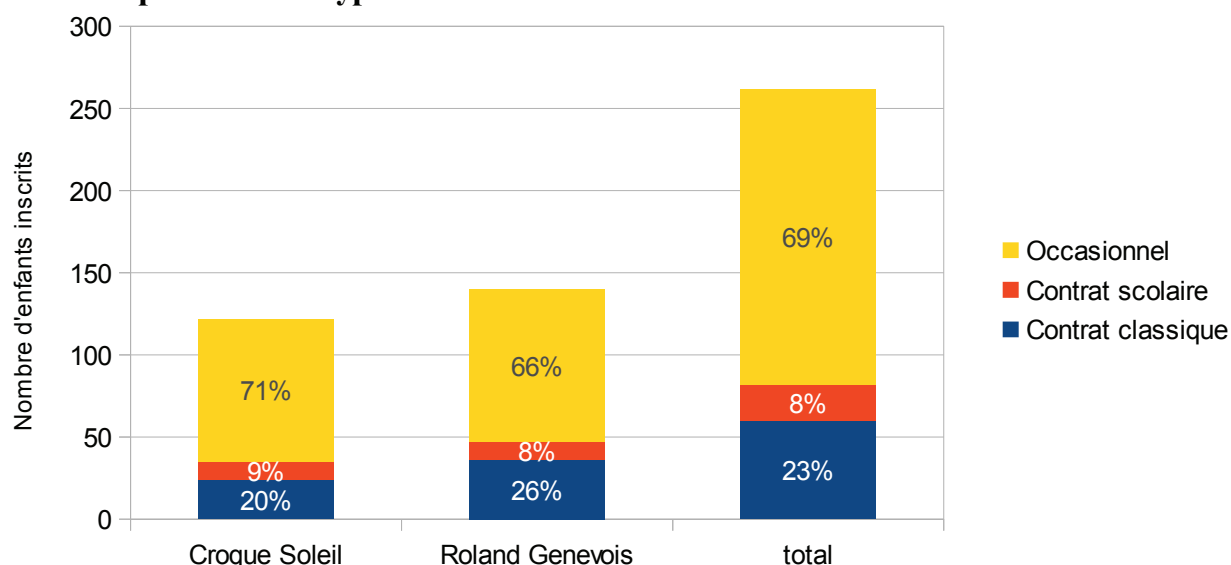
Au cours de l'année 2017 :

- 122 enfants différents sont inscrits au multi accueil Croque Soleil
 - 140 enfants différents sont inscrits au multi accueil Roland Genevois
(chiffres stables)
- dont 17 enfants sont inscrits dans les deux structures en même temps.

Pour les 2 structures, nous avons donc comptabilisé 245 enfants différents pour 227 familles

Structures	Nombre d'enfants ayant Fréquenté les structures	Contrat classique					Contrat scolaire					Occasionnel				
		Total		CCPL		Hors	Total		CCPL		Hors	Total		CCPL		Hors
		nbre	%	Lure	Autres	CCPL	nbre	%	Lure	Autres	CCPL	nbre	%	Lure	Autres	CCPL
Croque Soleil	122	24	19,67	8	8	8	11	9,02	3	3	5	87	71,311	38	35	14
Roland Genevois	140	36	25,71	12	14	10	11	7,86	0	8	3	93	66,429	25	41	27
Total	262 (mais 245 enfants différents)	60	22,90	20	22	18	22	8,40	3	11	8	180	68,702	63	76	41

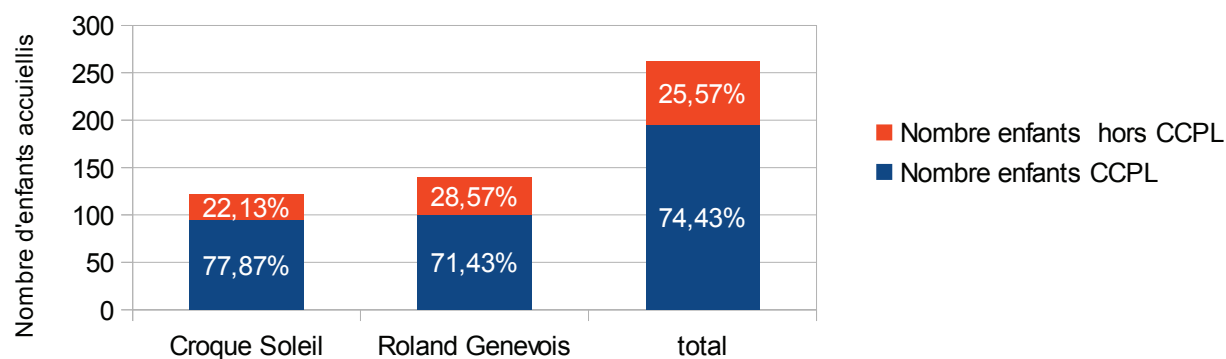
répartition du type de contrats



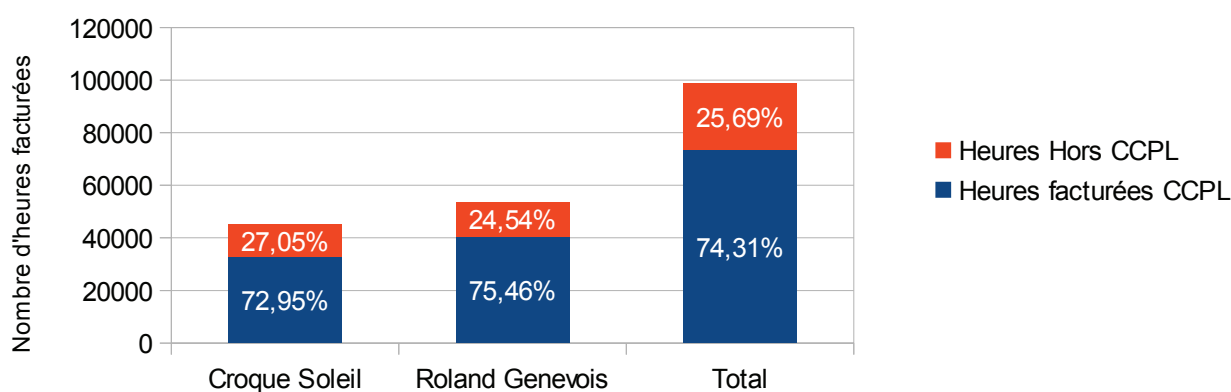
Origine géographique des enfants accueillis :

Structure	Nombre enfants CCPL	Nombre enfants hors CCPL
Croque Soleil	95	27
Roland Genevois	100	40
total	195	67

Origine géographique des enfants accueillis



Répartition des heures facturées selon origine géographique des enfants accueillis

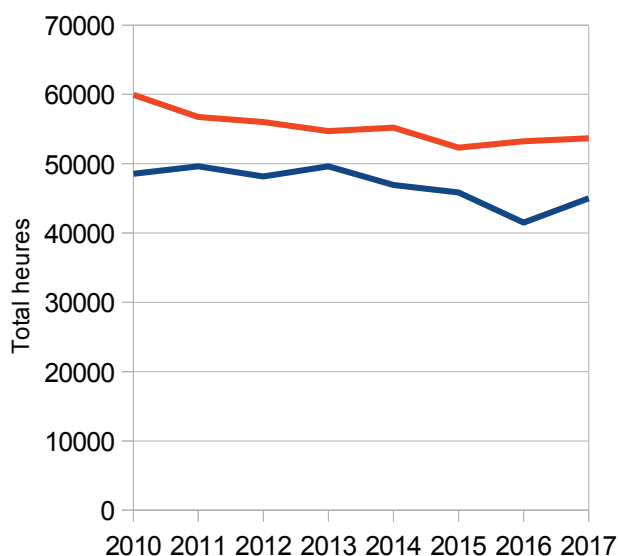


==> légère augmentation également du nombre d'heures de fréquentation des enfants dont les parents résident à l'extérieur (pour rattaché 2016 : hors CCPL : 21,12 %)

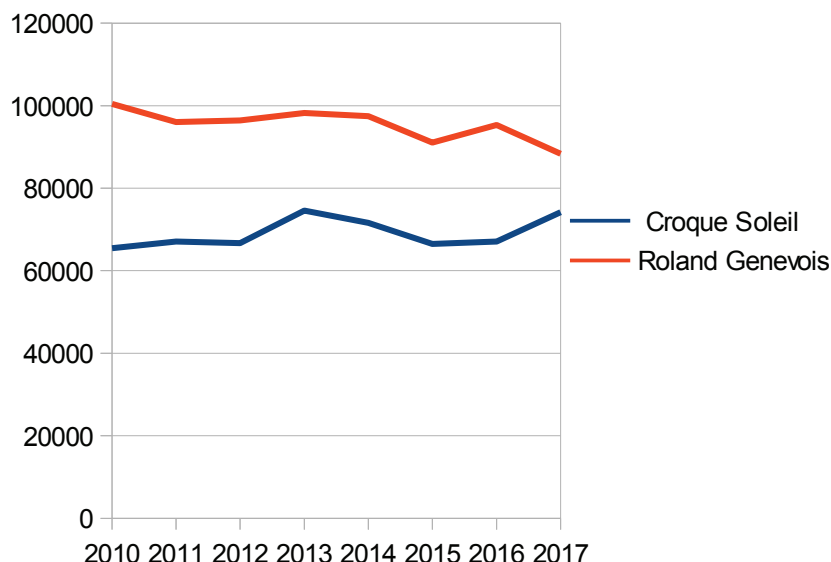
Nombre d'heures de fréquentation et produit d'exploitation par année :

Année	Total heures de garde		Total recettes en Euros	
	Croque Soleil	Roland Genevois	Croque Soleil	Roland Genevois
2010	48 552	59 950	65 450,57 €	100 402,98 €
2011	49 632	56 757	67 047,61 €	96 064,03 €
2012	48 177	56 007	66 681,11 €	96 435,84 €
2013	49 624	54 701	74 561,55 €	98 263,32 €
2014	46 938	55 221	71 614,59 €	97 447,10 €
2015	45 845	52 317	66 463,18 €	91 076,08 €
2016	41 487	53 253	67 076,84 €	95 327,27 €
2017	45 017	53 667	74 191,03 €	88 330,74 €

Nombre d'heures de garde



Total recettes familles en €



Les tarifs: calculés en fonction des ressources des foyers et du nombre d'enfants à charge et du lieu de résidence.

Le tarif minimum, pour une famille ayant un enfant à charge est de 0,40 € de l'heure et le tarif maximum est de 2,92 € de l'heure.

tarifs	Croque Soleil		Roland Genevois	
	nombre	%	nombre	%
Inférieurs à 0,30 €	6	4,93	7	5
De 0,30 € à 0,50 €	24	19,67	16	11,43
De 0,50 € à 1,00 €	18	14,75	35	25
De 1,00 € à 1,50 €	19	15,57	29	20,71
De 1,50 € à 2,00 €	28	22,95	27	19,29
De 2,00 € à 2,50 €	18	14,75	15	10,71
De 2,50 € à 3,00 €	7	5,74	9	6,43
Supérieurs à 3,00 €	2	1,64	2	1,43

Fourniture des repas et goûters :

Au total, 9 076 repas commandés pour une moyenne mensuelle de 378 repas servis par structure et pour un coût total de 27 003 € TTC.

Pour rappel 2016 : 9 550 repas pour une moyenne mensuelle de 398 repas pour un coût total de 27 857 €

Commission d'attribution des places de crèche:

La commission chargée d'attribuer les places de crèche se réunit 1 fois par an, fin mai début juin afin d'étudier les dossiers de la rentrée suivante. Avec un mode de fonctionnement à la fois souple et réactif, elle permet le partage de la responsabilité quant aux décisions prises.

Elle se compose d'élus, du DGS, de la responsable du pôle enfance, des directrices de crèche et d'un parent de chaque structure (la présence d'un représentant de parents permet de jouer la transparence).

Ce sont les directrices de crèche qui reçoivent les demandes des familles.

Pour l'accueil occasionnel, les inscriptions se font toujours dans les crèches.

Lors de la commission de mai 2017, 6 familles pour les 2 crèches n'ont pu bénéficier d'une place et ont été répertoriées sur une liste d'attente .

Fonctionnement pendant les vacances d'été:

Le principe appliqué pour le fonctionnement estival est la fermeture des 2 crèches durant la 1ère quinzaine d'août (période pour laquelle il y a très peu de besoins exprimés).

Nous veillons cependant à accompagner les familles qui se trouvent en difficulté en faisant appel aux services du RPAM.

Pour les périodes où une crèche seule reste ouverte, certaines familles avaient tendance à réserver des plages horaires d'accueil et à se désister à la dernière minute.

Ce phénomène est heureusement en régression car il mobilise de notre part beaucoup d'énergie pour aménager les plannings, organiser un accueil de qualité respectant les normes d'encadrement et gérer les congés annuels des agents.

Organisation des services : les services sont soucieux d'allier qualité d'accueil, de travail et possibilité de ménager du temps dédié à la formation des professionnels .

Il s'agit là d'un véritable défi. La formule que nous avons expérimentée en 2015 et que nous retenons chaque année consiste à définir un thème ou une problématique et à organiser un stage auquel tous les membres d'une même équipe participent.

Ce fonctionnement nécessite la fermeture de la structure dont l'équipe est en formation, c'est pourquoi nous choisissons des périodes de vacances durant lesquelles nous accueillons moins d'enfants et nous replaçons dans la crèche restée ouverte les enfants dont les parents travaillent.

La formation individuelle des agents est également favorisée et anticipée pour gérer au mieux l'organisation du travail.

Travail de réflexion:

Au quotidien, il est difficile de prendre du recul par rapport aux pratiques et les agents oublient bien souvent le pourquoi des choses.

D'où la nécessité de reprendre l'outil « **Projet** » qui va orienter et harmoniser le travail du groupe des professionnelles qui auront la possibilité de réfléchir à la mise en place d'actions visant à rendre leur travail plus efficace.

Les Projets éducatifs et pédagogiques sont travaillés par les équipes lors de réunions mensuelles. Ils permettent aux professionnelles, à travers les actes éducatifs quotidiens (accueil, repas, change, sommeil, jeux, adaptation, sorties extérieures, intervenants, place du parent...) de promouvoir l'épanouissement de l'enfant en favorisant l'autonomie, la socialisation, le respect des rythmes biologiques, la notion de plaisir, l'aménagement de l'espace...

Ce travail de réajustement est fortement enrichi par les formations auxquelles nos équipes pluridisciplinaires participent; formations particulièrement axées sur la notion de **bienveillance**.

Travaux et aménagements dans les structures :

Pour la crèche Croque Soleil :

De nombreux travaux d'entretien courant et de maintenance ont été réalisés au cours de l'année 2017 par des entreprises et les services techniques de la CCPL ?

Les projets ou problèmes non solutionnés à la crèche Croque Soleil :

Des soucis de stationnement à la crèche CS, problème de sécurité lorsque les trottoirs sont occupés par des voitures en stationnement (entre 12h00 et 14h00 en lien avec la fréquentation des restaurants et le mardi, jour de marché) et que les parents avec poussette et enfant marchent sur la voie de circulation.

La sécurité des enfants qui se trouvent dans le SAS d'accueil: en période estivale lorsque les portes donnant sur le parking sont ouvertes pour limiter la hausse de la température.

L'acoustique: les aménagements effectués jusqu'à présent ne semblent pas suffisamment efficaces.

Mise aux normes du bâtiment (Projet d'extension)

Un besoin de mise aux normes de ce bâtiment, conçu en 1986 et restructuré en 2004, est justifié par les constats suivants :

→ Stockage des produits d'entretien ainsi que des appareils de ménage dans le local où se trouve le tableau électrique.

→ Cuisine/buanderie sont communes, zone propre/zone sale pas suffisamment distinctes, taux d'humidité très élevé, problème de ventilation, chaleur excessive en été, d'où des conditions de travail rendues difficiles pour la maîtresse de maison.

→ Pas d'entrée spécifique pour les agents.

→ Armoire en guise de vestiaires dans la salle repas du personnel.

→ Pas de douche et de sanitaires pour les agents, seul un sanitaire est existant pour le personnel et le public.

→ Sas d'accès en jonction avec le local poubelles qui se situe dans la partie cour des enfants, diffusant des odeurs nauséabondes lors de fortes chaleurs.

→ Problème de flux lors de la livraison des repas, à proximité des bacs d'ordures ménagères.

Cette mise aux normes ne peut se concrétiser que par la création d'une extension en adossement au bâtiment existant en fond de cour (dans le prolongement de l'office).

Le plan de financement a été adopté par délibération du Conseil communautaire le 26 juin 2018.

La réalisation des travaux débutera en septembre 2018.

Changements des menuiseries extérieures :

Il a également été décidé de faire procéder au changement de l'ensemble des menuiseries de la crèche Croque Soleil, conditionné à l'obtention d'un financement proche des 100% dans le cadre des CEE (certificats d'économies d'énergies).

Les travaux doivent être réalisés durant la période de fermeture estivale.

La crèche Roland Genevois:

A l'instar de la crèche Croque Soleil, de nombreux travaux d'entretien courant et de maintenance ont été effectués tant par des entreprises que par les services techniques de la CCPL.

Les problèmes non solutionnés:

- La fenêtre du local repos qui ne s'ouvre pas, chaleur et odeurs de cuisine nuisent au confort dans cet espace qui n'est pas relié à la VMC.

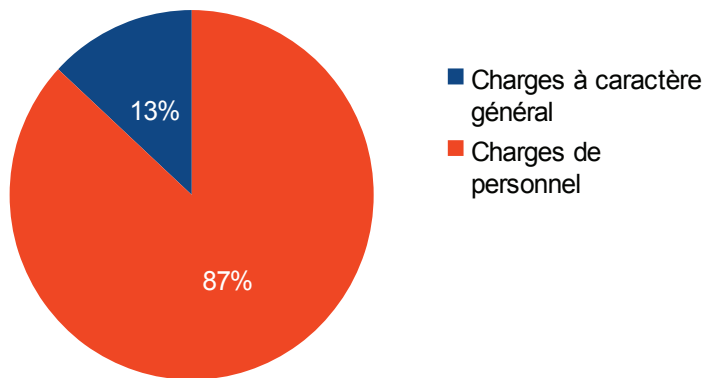
- La plantation de plusieurs arbres, dans un angle du terrain, afin de créer une surface ombragée intéressante en période estivale.

L'ensemble de ces travaux sont planifiés pour 2018.

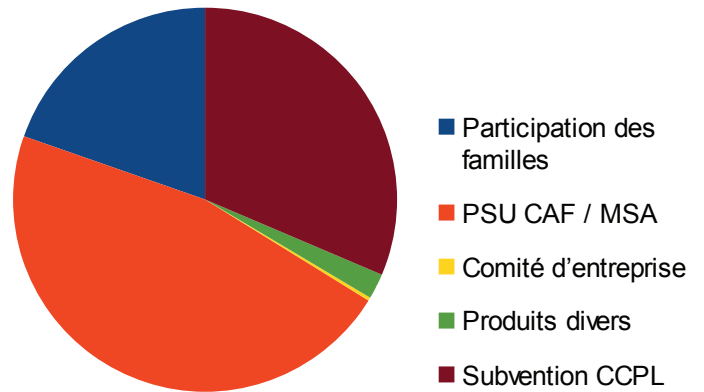
Rapport n°01 - Conseil communautaire du 25 septembre 2018

Les Budgets :

Dépenses de fonctionnement Crèche Croque Soleil
Total : 377 536 €



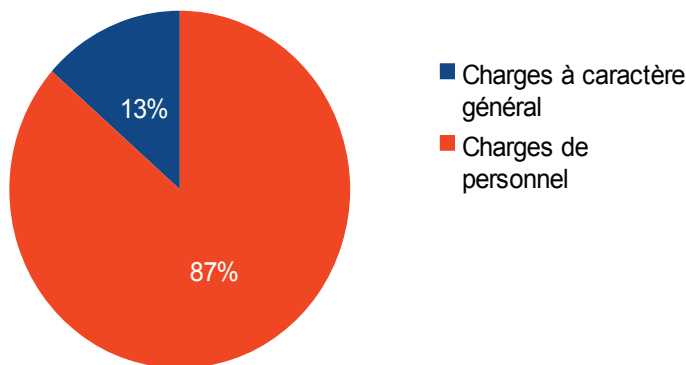
Recettes Crèche Croque Soleil
Total : 377 536 €



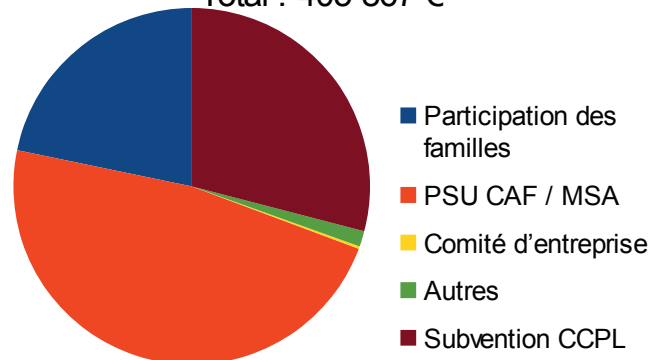
Ces données ne prennent pas en compte les prestations versées dans le cadre du CEJ à savoir :

- action antérieure Crèche Croque Soleil : 50339 €
- action pilotage, coordination petite enfance : 3463 €

Dépenses de fonctionnement Crèche Roland Genevois
Total : 405 867 €



Recettes Crèche Roland Genevois
Total : 405 867 €



Ces données ne prennent pas en compte les prestations versées dans le cadre du CEJ à savoir :

- action nouvelle Crèche Roland Genevois : 108 332 €
- action pilotage, coordination petite enfance : 3463 €

Les activités d'éveil : Il est nécessaire de créer un cadre de vie stimulant

L'environnement global (matériel et affectif) de l'enfant est important pour qu'il apprenne à faire seul.

L'enfant apprend beaucoup grâce aux jeux. Il n'est cependant pas nécessaire de proposer en permanence des activités « dirigées » : peinture, modelage, jeux de manipulations, jeux d'eau, jeux extérieurs, ateliers culinaires.....

Lors des jeux, l'adulte est présent, par un regard ou un mot, pour intervenir sans être trop intrusif ou trop distant

La notion de « Plaisir » est essentielle, l'enfant apprend en jouant.

De façon hebdomadaire:

- ◆ **atelier musical** animé par Mr SEGUIN, guitariste.
- ◆ **atelier psychomoteur** animé par Mr MARTIN, éducateur sportif.
- ◆ **activité de jardinage** avec l'aménagement d'un petit potager dans l'espace extérieur de la crèche Roland Genevois.
- ◆ **Littérature enfantine**

Les éducatrices de jeunes enfants se rendent chaque mois à la Bibliothèque municipale où elles empruntent des livres. Ces dernières sont ainsi en mesure de proposer toute une variété de livres.

- ◆ **ouverture des crèches sur l'extérieur:** sortir de la crèche» et «accueillir à la crèche» (sortie à la boulangerie pour les enfants les plus grands, au marché, au cinéma, promenade dans la forêt, projet avec les assistants maternels, ...) à noter pour la crèche Croque Soleil : « je grandis de la crèche à l'école » : projet avec l'école maternelle la Halle, projet facilité par la localisation de la crèche.

La CCPL a fait l'achat d'un minibus, l'acquisition de « réhausseurs auto » a été prévue dans les demandes budgétaires ainsi nous pourrons en toute sécurité transporter les enfants les plus grands et effectuer des sorties en lien avec nos projets éducatifs.

Bien d'autres projets en cours d'années sont également mis en œuvre, notamment autour des fêtes calendaires.

CONCLUSION DES CRECHES

Le taux de fréquentation des structures multi accueils pour l'année 2017 reste satisfaisant avec une légère augmentation des heures de fréquentation .

Outre cet aspect quantitatif, il est important de mettre en valeur toute la richesse des expériences vécues au quotidien.

La volonté de dynamiser le travail d'équipe et de mener à bien le projet éducatif reste d'actualité.

Au fil des jours, nous avançons dans ce travail de réflexion, de remise en question permanente et de mise en œuvre de nos projets.

Lieu d'Accueil Enfants/Parents

Lieu proposé à tout public, gratuit, anonyme et ouvert, où la règle fondamentale est de garantir à l'enfant la présence du parent, ou de l'adulte référent, nécessaire à sa sécurité intérieure.

Les accueillants y sont toujours les mêmes, ce qui permet un accompagnement familial des moments de passage de maturation chez l'enfant.

Il existe des règles de vie simples et accessibles, à travers lesquelles, se joue la question du permis/défendu. Tout est mis en œuvre pour favoriser la rencontre, l'échange, la détente, la circulation des idées et la parole.

Bilan quantitatif:

Nombre de familles utilisatrices : 115 dont 44 nouvelles
79 familles de la Communauté de Communes du Pays de Lure
36 familles Hors Communauté de Communes du Pays de Lure
Nombre d'enfants concernés : 195
Nombre d'adultes concernés : 181

Nombre de séances réalisées sur l'année : 184 + 5 groupes de parole le vendredi matin, 2 séances d'éveil musical en extérieur sur la Zone de la Saline, 1 séance « communication gestuelle », 1 séance préparation spectacle pour la semaine de la parentalité + 1 séance cinéma jeune public.

➤ Les familles :

79 familles habitent la Communauté de Communes du Pays de Lure
36 familles résident en dehors de la Communauté de Communes du Pays de Lure.

- Parmi ces familles, 2 bénéficient d'un soutien éducatif par le Centre Médico-Social, elles sont généralement suivies et encadrées par Madame Bertrand Martine, accompagnatrice familiale. Une baisse de la fréquentation des familles qui émanent du CMS, en effet leur professionnelle intervient sur un autre secteur, (Luxeuil).

- 3 autres familles bénéficient de l'aide d'une TISF de L'ADMR. Elles ont cette année, fréquenté régulièrement les temps d'animation.

- 2 autres familles bénéficient d'un accompagnement d'une éducatrice spécialisée de L'Association Haute-Saônoise pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte.

➤ Nombre d'heures d'ouverture

656,50 heures d'ouverture +179,50 heures de préparation (= 836h00)

- 184 permanences + 10 ateliers à thèmes le vendredi matin ouverts aux familles

Le nombre d'heures d'ouverture reste pratiquement identique à 2016

Nous observons cependant une petite diminution du taux de fréquentation qui pourrait s'expliquer par le changement de planning mis en place en début d'année 2017.

➤ Âge des enfants :

Age	0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	5-6 ans	+ 6ans
Nombre	16	30	51	35	32	21	10

➤ Qualité de l'accompagnant :

Accompagnant	Mère	Père	Oncle	Tante	Grand-mère	Grand-père	AMA	CMS, ADMR
Nombre	97	27	3	4	14	7	17	12

Bilan qualitatif

Même si lors des ateliers, des supports peuvent être proposés afin de faciliter les échanges, le principal objectif reste d'assurer une écoute, un soutien et un accompagnement aux parents pour mieux vivre leur quotidien familial et affirmer ainsi leur rôle de premiers éducateurs de leurs enfants.

Les enfants se laissent aller à leur envie du moment. En fonction de leurs âges certains vont jouer, explorer seuls pendant que d'autres vont avec leurs « paires » apprendre à partager, à faire leur place, à respecter les droits des autres, à négocier et à vivre en société.

Lors de ces temps quelques animations sont proposées :

- Ateliers selon les fêtes calendaires
- Ateliers cuisine, jardinage, promenades en forêt, ...
- Activités artistiques (avec matériaux recyclés, peinture,...)
- Jeux extérieurs, ou jeux libres dans la salle de jeux
- Ateliers d'éveil musical et/ou pique nique sur la base de loisirs, Zone de la Saline
- Action de nettoyage nature « Parce que l'on a qu'une terre, protégeons la..... »
- Spectacle de Noël

L'année est ponctuée d'ateliers « découverte », qui favorisent le développement cognitif, moteur, social et émotionnel du jeune enfant. Ces ateliers vont renforcer chez l'adulte, les compétences parentales, favoriser la rencontre et l'échange.

Nous utilisons régulièrement la communication gestuelle (« mots clés »), lors des goûters, de l'éveil musical, de l'éveil corporel, lors des jeux libres ainsi avant même de pouvoir parler les enfants peuvent s'exprimer, communiquer et manifester leurs besoins. Nous nous attachons à observer les comportements des enfants qui utilisent cette communication associée à la communication verbale (les frustrations, la création de liens, la compréhension etc...).

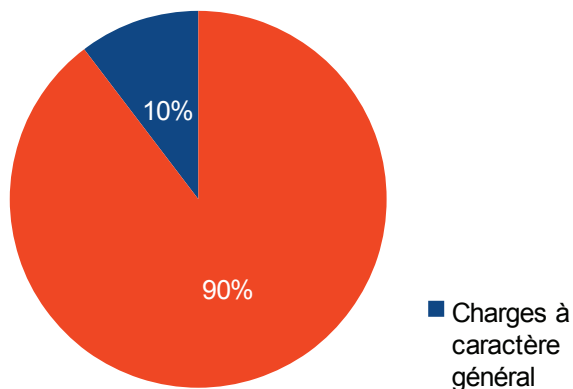
Animations supplémentaires :

- \ Repas discussion
- \ Groupes de parole, en partenariat avec l'UDAF
- \ Ateliers d'éveil musical avec Fred Seguin
- \ Entretien du jardin collectif
- \ Le livre vagabond
- \ mise à disposition du fond documentaire

BUDGET, les chiffres clés du LAEP :

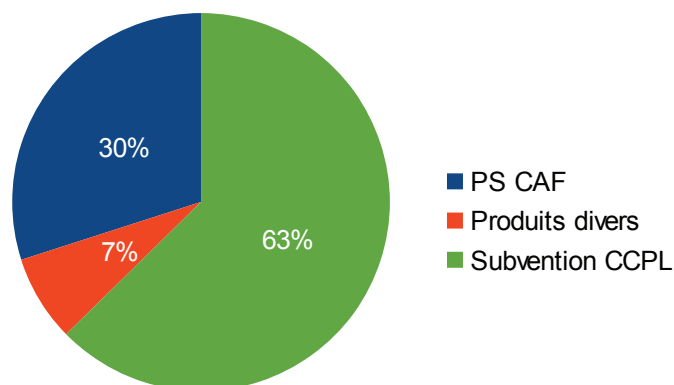
Dépenses de fonctionnement LAEP

Total : 62 602 €



Recettes LAEP

Total : 62 602 €



Ces données ne prennent pas en compte les prestations versées dans le cadre du CEJ à savoir :
- action nouvelle LAEP: 19309 €
- action pilotage, coordination petite enfance : 3463 €

CONCLUSION LAEP

Le taux de fréquentation a légèrement diminué par rapport à l'année dernière. Suite au constat en 2016, il avait été observé un changement dans le fonctionnement, la demande des usagers, qui souhaitent un accueil plus individuel . Une réorganisation des services a été mise en place afin de contenter aux mieux les parents mais surtout, maintenir un accueil de qualité auprès des usagers.

Une attention particulière sera portée sur l'évolution de ce taux de fréquentation en 2018.

Le bouche à oreille, les rendez-vous administratifs, les ateliers proposés en extérieur, notamment sur la Zone de la Saline, ainsi que l'information diffusée auprès des assistants maternels, ont pour effet de susciter l'envie de nouvelles familles à participer à ces temps d'échanges enfants/parents /professionnels.

Le lieu d'accueil et d'écoute reste toujours un lieu ressource, de soutien, que les parents selon leurs besoins, le plaisir qu'ils peuvent y trouver, fréquentent assidûment.

Relais Parents Assistants Maternels

Bilan 2017

Bilan quantitatif

185 permanences ont permis 961 contacts (613 parents employeurs et 248 assistants maternels) + 1 garde à domicile).

578 contacts qui émanent de la CCPL et 283 contacts hors CCPL.

Fréquentation des ateliers

49 ateliers ont été proposés, 24 assistants maternels y ont participé, 63 enfants, 4 mamans et 2 papas, 1 mamies, 4 TISF qui travaille pour le Département et 2 éducatrices de jeunes enfants.

Répartition des assistants maternels résidant sur le territoire communautaire

Nombre de communes concernées : 24

- 79 assistants maternels ont un agrément à Lure, 51 ont signé un contrat avec des parents employeurs, 18 ont un agrément mais n'exercent pas.

- 122 assistants maternels ont un agrément dans les 23 autres communes, 96 ont signé un contrat avec des parents employeurs, 17 ont un agrément mais n'exercent pas.

- 201 assistants maternels au total, dont 147 ont signé un contrat avec des parents employeurs.

Les chiffres restent sensiblement identiques à 2016. Il semblerait que le parent employeur ne rencontre pas de difficulté à trouver l'assistant maternel qui lui convient. Il rencontre tout de même plus de gêne lorsque les horaires d'accueil deviennent atypiques. Malgré un grand nombre d'entre eux qui ne travaillent pas ou qui ont signé un petit contrat, ils ne souhaitent pas pour autant étendre leurs horaires, voulant en effet préserver leur vie de famille. Ils réfléchissent cependant à changer d'activité.

Potentiel d'accueil chez les AMA de la Communauté de Communes du Pays de Lure en 2017

Chiffres obtenus, après une enquête téléphonique, terminée le 10 février 2018. L'enquête fait état du nombre d'enfants de – de 3 ans et de + de 3 ans :

- 147 assistants maternels sont en activité sur le territoire de la CCPL.

- 662 agréments.

- 506 enfants accueillis dont 241 de moins de 3 ans et 265 de plus de 3 ans.

Bilan qualitatif:

Le RPAM est un service de proximité, gratuit et neutre, à la disposition des enfants, des parents et des assistants maternels.

Il a pour vocation première d'améliorer la qualité de l'accueil de l'enfant au domicile de l'assistant maternel.

Lieu d'échange, d'information et d'animation, il valorise la profession d'assistant maternel et met en évidence la complémentarité des différents modes d'accueil de la petite enfance du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lure.

Le RPAM permet aux enfants :

Rapport n°01 - Conseil communautaire du 25 septembre 2018

- - d'accéder à des activités d'éveil et de socialisation, d'expérimenter des séparations.
- - d'évoluer dans une structure adaptée et sécurisée, de préparer la rentrée scolaire, en intégrant une structure collective et gagner en autonomie.

Le RPAM offre aux parents et futurs parents :

- - une information sur les différents modes d'accueil et disponibilité des assistants maternels.
- - un accompagnement dans leur fonction de parent/employeur (contrat de travail, tarifs, convention collective), leurs droits et devoirs, les aides de l'État, une mise à jour des informations et des documents...
- - une aide afin d'établir un projet d'accueil personnalisé, correspondant à leurs attentes, ainsi qu'à celles de leur enfant et leur salarié.
- - un lieu neutre d'échange, d'écoute et de médiation.

Le RPAM offre aux assistantes maternelles:

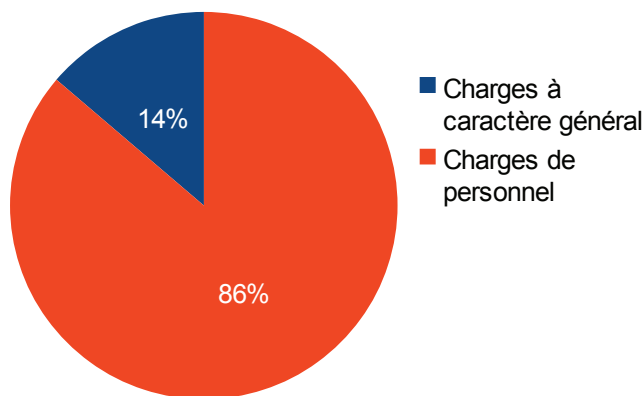
- - un accompagnement et un soutien technique sur leur statut, les pratiques professionnelles, les droits et obligations.
- - une animation avec les enfants qui leurs sont confiés.
- - un lieu neutre d'échange, d'écoute et de médiation.
- - un journal trimestriel.
- - des conseils éducatifs et pédagogiques.

Le RPAM permet aux personnes intéressées par la profession d'assistant maternel :

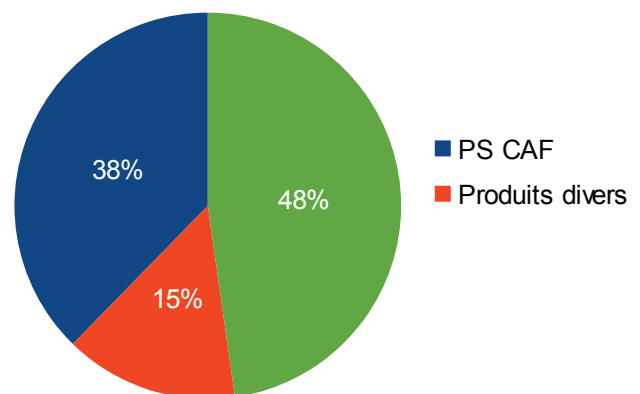
- - de s'informer et d'effectuer les premières démarches.

BUDGET, les chiffres clés

Dépenses de fonctionnement RPAM
Total : 58 781 €



Recettes RPAM
Total : 58 781 €



Ces données ne prennent pas en compte les prestations versées dans le cadre du CEJ à savoir :

- action antérieure + extension RPAM: 19928 €
- action pilotage, coordination petite enfance : 3463 €

CONCLUSION RPAM

Concernant la fréquentation, les chiffres restent sensiblement identiques à 2016. Seule, une augmentation significative (26,47 %) du nombre de listes données, est à noter.

Il semblerait que, pour autant, le parent employeur ne rencontre pas de difficulté à trouver l'assistant maternel qui lui convient (excepté lorsque les horaires d'accueil sont atypiques).

Les ateliers autour de la « professionnalisation des assistants maternels » mis en place cette année ont permis une liberté d'expression ainsi que la possibilité de faire valoir son point de vue, son ressenti sur des situations vécues avec les parents employeurs et les enfants. Les règles de confidentialité et de respect posées au début de chaque séance permettent des échanges sans aucune crainte de jugement.

Les mentalités changent, les assistants maternels ont conscience que la profession a besoin d'une véritable considération, c'est à dire qu'elle redevienne « attractive » pour les parents.

Nous entendons, lors de nos différents échanges avec le parent, que la séparation est une source d'angoisse lorsqu'il doit confier son enfant à une personne qu'il a choisie mais qu'il ne connaît pas pour autant. Il nous avoue alors être rassuré lorsque l'assistant maternel fréquente le RPAM. Pour certain cela reste une condition à l'embauche.

Relais Parents Assistants Maternels Itinérant mutualisé entre la CCPL et la CCHVO

Bilan 2017

Démarrée en avril 2016, l'activité du RPAM itinérant n'a cessé de croître depuis.

Couvrant les territoires du Pays de Lure et des Mille Étangs, le service itinérant offre aux assistants maternels, aux parents et aux enfants 10 lieux de permanences et temps d'éveil différents. Celui ci s'inscrit donc dans une logique de gratuité et de proximité permettant ainsi aux usagers de bénéficier de ses services au plus près de leur domicile.

Un comité de pilotage réunissant les différents acteurs des deux collectivités et la Caisse d'allocations familiales a permis de faire la lumière sur le bon fonctionnement du RPAM itinérant ; la CAF a donc décidé de renouveler l'agrément du service pour les quatre années à venir.

Fonctionnement du RPAM itinérant:

On note un changement les mardis après midis. En effet, suite à la faible fréquentation des permanences administratives de Vy les Lure, il a été décidé d'installer un temps administratif à La Côte : en mairie pendant les périodes scolaires et au pôle éducatif pour des temps d'éveil durant les vacances scolaires

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	CCPL	CCHVO	CCPL	CCHVO	CCPL
Matin	Travail de préparation, réflexion, coordination ----- RPAM Lure ----- 9h00/12h00	Temps d'éveil (AM Pôle Educatif de Moffans 9h00 à 10h45 + Permanence administrative Pôle Educatif de Moffans 11h00 à 12h30	Temps d'éveil (AM Pôle périscolaire de St Barthélémy 9h00 à 11h00	Temps d'éveil (AM Pôle périscolaire d'Amblans 9h00 à 11h00	Permanence administrative Mairie de Ternuay ou Fresse 9h00 à 12h00
Après midi	Travail de préparation, réflexion, coordination ----- RPAM Lure ----- 13h00/17h00	Permanence administrative Pôle périscolaire de La Côte 13h30 à 16h30	Permanence administrative Pôle périscolaire de Mélisey 13h00 à 16h30	Permanence administrative Mairie de Saint Germain 13h30 à 17h00	Permanence administrative Pôle périscolaire de Servance 13h30 à 15h00 + Temps d'éveil (AM Pôle périscolaire de Servance 15h00 à 16h15

Fréquentation des permanences administratives :

132 permanences sur le territoire de la **CCPL** ont permis **104** contacts (57 parents employeurs et 47 assistants maternels) dont 50 visites avec et sans rendez-vous.

120 permanences sur le territoire de la **CCHVO** ont permis **130** contacts (71 parents employeurs et 59 assistants maternels) dont 63 visites avec et sans rendez-vous.

Fréquentation des temps d'éveil :

CCPL

- **Moffans** : 2 à 3 AM et 3 à 5 enfants toutes les semaines. Rentrée 2017 : 5 à 7 AM et 7 à 9 enfants.
- **Amblans** : 2 à 5 AM et de 2 à 8 enfants.

La fréquentation est régulière, le RPAM itinérant a réussi à toucher de nouvelles professionnelles occasionnellement et régulièrement en 2016 et en 2017. La fréquentation a augmenté de manière significative à Moffans et s'est stabilisée à Amblans.

CCHVO

- **Saint Barthélémy** : 3 à 6 AM et 2 à 7 enfants.
- **Servance** : 1 AM et 1 enfant (irrégulier).

Le territoire de la CCME étant jusqu'en 2016 dépourvu de RPAM ; les assistantes maternelles ont répondu présentes dès le début et leur présence est régulière notamment à Saint Barthélémy. À Servance, la fréquentation est faible et irrégulière.

Points forts de l'année 2017 :

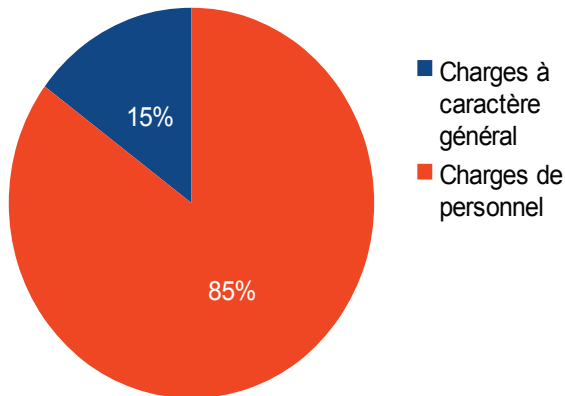
- Partenariat avec le pôle périscolaire d'Amblans : crêpes partie, chasse aux œufs, rendez vous des familles
- Carnaval à Ecomagny et des familles de la commune
- Semaine du Rendez Vous des familles 2017
- Matinée des AM le 8 avril à Saint Barthélémy
- Matinée des AM le 1er juillet à Fresse
- Matinée des AM, le 16 décembre 2017 à Servance
- Atelier découverte animation de Pascale LOEBER le 21 juin 2017 à Saint Barthélémy
- Entre septembre et décembre 2017, intervention de Pascale LOEBER sur 3 communes (Moffans, Saint Barthélémy, Amblans) : 6 séances pour chaque lieu.
- Sortie d'été commune avec le service RPAM/LAEP de l'Espace Roland Genevois au camping de Fresse (partie de pêche et pique nique)
- « Sensibilisation au respect de l'environnement » le 20 septembre 2017 Zone de la Saline,
- Réunion des AM le 28 septembre 2017 au RPAM de Lure,
- Réunion de présentation du service le mardi 17 octobre 2017 en mairie de La Côte.
- Spectacle de Noël en partenariat avec RG à Lure
- Spectacle de Noël à Melisey en partenariat avec les services de l'Espace Roland Genevois, Frédéric SEGUIN et le groupe d'assistantes maternelles et mamans qui ont travaillé et enregistré l'album CD « L'anniversaire d'Émile L'Étang »

La fréquentation du RPAM itinérant est importante lors d'événements festifs ou de temps d'animation atypiques. Le RPAM itinérant y invite les assistantes maternelles des deux territoires ce qui permet un rapprochement de celles ci et une mixité des échanges..

BUDGET, les chiffres clés

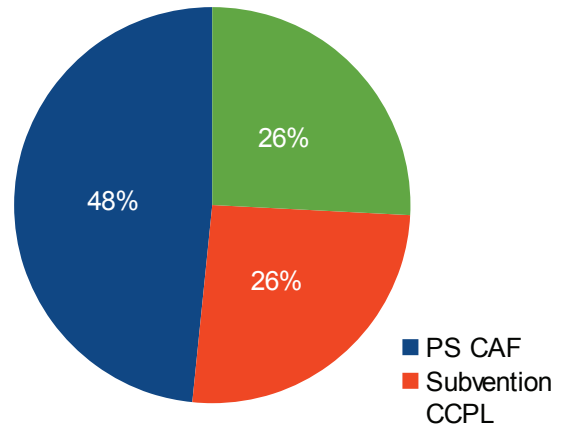
Dépenses de fonctionnement RPAM itinérant

Total : 38 714 €



Recettes RPAM itinérant

Total : 38 714 €



Ces données ne prennent pas en compte les prestations versées dans le cadre du CEJ à savoir :

- action nouvelle RPAM itinérant CCPL : 9544 €
- et action nouvelle RPAM itinérant CCHVO : 9544 €

CONCLUSION RPAM Itinérant

Le RPAM itinérant offre aux usagers des deux territoires, CCPL et CCME, des temps d'échanges et de partage professionnels basés sur le non jugement et la confidentialité.

Les objectifs énoncés dans le Projet de fonctionnement élaboré en 2016 étaient les suivants :

- Faire connaître le RPAM itinérant comme lieu d'information aux familles et aux assistants maternels
- Inciter les assistants maternels à participer régulièrement aux temps d'éveil proposés .
- Favoriser l'accompagnement professionnel des assistants maternels

Au vu de la fréquentation et du succès des diverses actions du RPAM itinérant, on peut dire que ces trois objectifs ont été atteints en partie ou complètement pour certains ; il s'agit désormais de maintenir et même de faire croître cette participation .

Nous avons pu observer :

- ✓ des temps d'éveil ou administratifs peu ou pas fréquentés sur certains lieux
- ✓ une mobilisation importante sur des temps forts
- ✓ une hausse de fréquentation des temps d'éveil (tendance confirmée au 1er trimestre 2018)
- ✓ une mixité des territoires permettant aux AM de suivre les actions du RPAM itinérant sur la CCPL et sur la CCME. De même qu'un partenariat avec les services de l'Espace Roland Genevois qui favorise la mise en place d'actions conjointes autour de thèmes communs tout en conservant la singularité de chaque lieu.

Nouveauté 2017: la permanence de Vy les Lure été remplacée par des permanences et des temps d'éveil à La Côte à partir du mois de septembre avec une fréquentation correcte pour un démarrage.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au cours de l'année 2017, une ré-organisation des services a été initiée par le Directeur Général des Services afin de favoriser davantage la coordination entre les services via la création de pôles.

regroupement des services petite enfance et péri-extrascolaires au sein du pôle enfance doit pouvoir faire émerger les complémentarités de chacun pour le développement d'une offre de service globale aux familles, leur permettant ainsi :

- une visibilité continue pour l'accueil de leurs enfants.
- un sens partagé des pratiques de l'accueil des enfants par la mise en synergie des projets de ces structures

Pour l'année 2018, en matière patrimoniale sont programmés plusieurs travaux, notamment :

→ un projet a démarré : l'extension et la réhabilitation de la crèche Croque Soleil, destinées à améliorer les conditions de travail des agents.

→ la conception d'aménagements permettant d'ouvrir davantage les structures multi-accueils sur leur environnement immédiat afin qu'ils puissent devenir une vitrine dans leur zone géographique respective (selon les structures : amélioration de l'accès des trottoirs facilitant le passage des poussettes, augmentation des places de parking, révision de la signalétique, aménagement paysager offrant des espaces ombragés l'été, systèmes de rafraîchissement pour l'extérieur ...)

Perspectives 2018 pour l'ensemble des services petite enfance :

- Pérennisation des actions d'accueil et d'accompagnement existantes en direction des jeunes enfants et de leurs parents.
- Amélioration de la qualité de ces actions, poursuite de la mise en place des projets éducatifs, formation et accompagnement des agents (stages, analyse de la pratique ...)
- Développement de partenariats (Classes passerelles, rencontres intergénérationnelles... ou avec d'autres services à la population : Culturel, sportif, de loisirs...)
- Ajustement de l'organisation du personnel intervenant en crèches avec comme objectif l'amélioration des conditions de travail du personnel et par conséquent le bien-être des enfants.

Perspectives 2018 dans le cadre du fonctionnement du RPAM itinérant :

- Poursuite de l'ancrage du service sur le territoire communautaire.
- consolider la relation avec la communauté de Communes des Mille Étangs : organisation de manifestations conjointes...
- Renforcement du lien avec les autres services afin d'atténuer l'isolement dû à l'itinérance, des premiers projets ont été mis en place avec les structures périscolaires, il serait intéressant de les développer davantage.